



## **Bascule de Mon Compte Formation sur France Connect +**

### **Dispositif d'accompagnement à destination des élus**

La fraude croissante sur Mon Compte Formation (MCF) avec des usurpations d'identité et l'urgence à sécuriser l'ensemble des 1 400 démarches accessibles via France Connect ont imposé la mise en place de mesures de sécurité renforcées sur Mon Compte Formation. **Ces mesures de sécurité concernent également Mon Compte Elu, qui s'appuie techniquement sur Mon Compte Formation.**

Pour se connecter à Mon Compte Elu, **à compter du 25 octobre, il sera donc nécessaire d'utiliser France Connect +, qui s'appuie sur une application sécurisée d'identité numérique fournie par La Poste**, unique solution actuellement qualifiée par l'ANSSI et notifiée auprès de l'Union européenne selon le règlement eIDAS en matière d'identité numérique. Une fois téléchargée, cette application est similaire aux applications utilisées pour accéder à vos comptes bancaires ou pour procéder à un paiement.

Pour obtenir une Identité numérique La Poste, vous avez plusieurs possibilités.

**Afin d'accompagner les élus plus spécifiquement, un dispositif dédié est mis en place par La Poste :**

- Avec l'appui d'un téléconseiller : 09 69 39 02 77, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 13h, hors jours fériés. **En vous identifiant en tant qu'élus, vous aurez accès à un conseiller dédié, formé à vos usages.**

Par ailleurs, les dispositifs généraux sont également accessibles :

- En autonomie, en ligne : <https://lidentitenumérique.laposte.fr/>, muni de votre smartphone et de votre pièce d'identité ;
- En vous rendant en bureau de poste : les conseillers en bureau de poste peuvent vous créer votre identité numérique en quelques minutes ;
- En prenant rendez-vous avec un facteur : lors de votre inscription en ligne sur <https://lidentitenumérique.laposte.fr/>, vous pouvez prendre rendez-vous avec un facteur qui se déplacera et pourra vous accompagner dans l'installation de votre identité numérique.

Enfin, les conseillers France Services et les conseillers numériques France Services peuvent également vous accompagner dans cette démarche.

Si vous ne disposez pas de smartphone, vous pouvez vous inscrire *via* une procédure dédiée (téléchargement d'un dossier d'inscription, envoi par La Poste puis réception des codes de connexion par lettre recommandée). Vous en trouverez tous les détails sur [Je ne remplis pas les conditions pour utiliser FranceConnect+ \(moncompteformation.gouv.fr\)](#).

**Cette bascule constitue une étape essentielle en matière de cybersécurité**, en permettant de sécuriser les démarches des 18 millions d'utilisateurs de Mon Compte Formation dont vous faites partie en tant qu'élus.